

# COMPTE-RENDU DU SYNDICAT SCOLAIRE OGNES - CHEVREVILLE DU 25/09/2017

Sous la présidence de Madame Karine LEGRAND, Présidente,

Étaient présents : Karine LEGRAND, Jean-Paul RYCHTARIK, Claudine MASSE, Laurent GEOFFROY, Daniel CRUYPELINCK.

Étaient Absents : Benoît VERKINDEREN, Aurélie BAUDRY, Catherine CRAMPON.

## 1. Effectif de la rentrée 2017-2018 :

Les effectifs pour cette nouvelle rentrée scolaire sont :

- Oignes > 7 PS, 3 MS et 8 GS soit un total de 18 élèves
- Sennevières > 7 CP, 9 CE1 et 3 CE2 soit un total de 19 élèves
- Chèvreville > 11 CM1 et 5 CM2 soit un total de 16 élèves

Soit un total de 53 élèves.

Deux nouvelles institutrices sont arrivées au sein du RPI, Madame Sandra TALMASSON pour la maternelle de Oignes et Madame Aude WOZNIZKA pour l'élémentaire à Sennevières.

Le RPI est revenu à la semaine des 4 jours, suite à la demande de dérogation faite en fin d'année scolaire.

## 2. Investissement matériel informatique :

Madame la Présidente expose aux membres du Syndicat scolaire que les ordinateurs des écoles sont vétustes et que le travail devient de ce fait très difficile pour tous. Les élèves doivent acquérir une compétence informatique avant la fin du cycle élémentaire, le B2I « brevet informatique et internet ». Le niveau école atteste l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes que les élèves doivent maîtriser à l'issue de l'école primaire.

Elle propose les devis suivants :

- La société SITAS :
  - ✚ 1 ordinateur + installation > 754.08 € TTC
  - ✚ 3 ordinateurs + installations > 2 138.16 € TTC
- L'ADICO :
  - ✚ 1 poste informatique avec écran + installation > 997.96 € TTC
  - ✚ 1 unité centrale + installation > 753.92 € TTC
  - ✚ 3 unités centrales + installation > 2 261.77 € TTC

Monsieur le Vice-Président propose de solliciter l'aide du Département et de l'état, au titre de la DETR, afin d'obtenir des subventions et permettre ainsi d'acquérir les six ordinateurs dont auraient besoin les écoles, en demandant une dérogation pour l'achat immédiat sans attendre la subvention, Karine Legrand propose de répartir les achats sur deux budgets, trois en 2017 et trois en 2018.

L'ensemble du Syndicat scolaire valide cette proposition et autorise Madame la présidente à établir l'ensemble des démarches pour obtenir les subventions et acheter les ordinateurs puis décident de retenir la société SITAS.

## 3. Questions diverses :

### ❖ Demande de matériel :

L'institutrice de Sennevières a demandé au Syndicat scolaire l'achat d'un coffre de rangement extérieur, pour y stocker le matériel de sport et celle de Chèvreville un bloc de 6 prises. Madame la Présidente se charge des achats.

### ❖ Budget des écoles :

Madame la Présidente fait un point sur le budget alloué cette année aux trois écoles, en fonction de leur effectif, et précise que les budgets sont toujours correctement respectés. En précisant que les nouveaux manuels scolaires ont été inclus dans ce budget pour l'école de Chèvreville.

❖ Transport scolaire :

Pour répondre à la question de M. Cruypelinck, Madame la Présidente informe qu'aucun retard du bus du RPI n'est à ce jour constaté.

❖ Piscine :

Suite à la demande de M. Cruypelinck, Madame la Présidente informe que ni les mairies ni le Syndicat scolaire ne sont informés des sorties piscines pour les écoles. Néanmoins ayant été prévenue par les institutrices, nous savons que le cycle est de septembre à janvier, tous les jeudi après-midis, pour les CP, CE1 et CM2. Il a donc été convenu que les 3 CE2 de l'école de Sennevières se rendent à Chèvreville, lors de ces séances, et les CM2 sont pris en charge avec les CP et CE1.

❖ Divers :

Madame la Présidente a envoyé un mail aux institutrices, suite à l'information donnée de l'inspectrice académique, afin de leur demander d'avertir le syndicat scolaire, les mairies et l'inspection académique en cas de réunions et séances de soutien qui auraient lieu en dehors du temps scolaire, pour une raison d'assurance et de responsabilité en cas d'incident d'une part et pour l'organisation des éventuelles interventions de réparation prévues dans les classes et de ménage, d'autre part.

*Séance levée à 20h50.*